

[#]

# Comment voter ?

Dans le bureau de vote de rattachement, **le mardi 27 mars 2018 de 9 h 00 à 17 h 00.**

Chaque électeur devra présenter selon les cas :

- une carte d'étudiant ;
- une pièce d'identité avec photographie ;

Seul le vote à l'urne est autorisé, le vote par correspondance n'est pas admis.

## **Le vote par procuration est autorisé**

**Notice Electeurs** [PDF - 369 Ko] [

[http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/notice-pour-les-electeurs\\_1521127823249-pdf?INLINE=FALSE](http://www.univ-poitiers.fr/images/medias/fichier/notice-pour-les-electeurs_1521127823249-pdf?INLINE=FALSE)]

Les électeurs qui ne peuvent voter personnellement ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place.

**Les procurations ne peuvent pas être rédigées sur papier libre.** Chaque procuration est établie auprès des services administratifs de la **même composante d'affectation que les mandant et mandataire** sur un imprimé numéroté par l'Établissement. Le mandant doit justifier de son identité lors du retrait de l'imprimé au sein des services de l'Établissement. La procuration, écrite lisiblement, doit mentionner les nom et prénom du mandataire. Elle est signée par le mandant. Elle ne doit être ni raturée, ni surchargée.

La procuration, qui peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, est enregistrée par l'Établissement (qui la conserve). L'Établissement établit et tient à jour une liste des procurations originales précisant les mandants et les mandataires. Les copies des procurations originales sont transmises au(x) bureau(x) de vote par les services administratifs.

Le mandataire doit être inscrit sur la même liste électorale que son ou que ses mandant(s). Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations.

Avant de voter, le mandataire doit présenter sa carte d'étudiant ou, à défaut, une pièce d'identité.

Le mandataire émarge sur la liste électorale pour chacun de son ou de ses mandant(s).

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - [webmaster@univ-poitiers.fr](mailto:webmaster@univ-poitiers.fr)